

Azille

Info

3

<http://www.mairie-azille.com>
contact@mairie-azille.com
04 68 91 40 08

Directeur de la publication
Le maire



AVRIL
2025

Édito

Sommaire

CÔTÉ VILLAGE

Agenda
Budget citoyen
Vernissage de l'expo des amateurs
Exposition Bernard Lapéna
Ouverture du coin épicerie

2

CÔTÉ MAIRIE

Délibérations du Conseil
Municipal du 18/02/2025
Permis De louer
Remise du livret citoyen

3

A SAVOIR

Etat civil
Information Presse Régionale
Adoptez un composteur
Prêt de petits broyeurs électriques
Déclaration des revenus 2024

4

Le printemps s'invite dans notre quotidien, il apporte avec lui la renaissance de la nature, la promesse de douceur du jour et une lumière nouvelle qui réchauffe nos cœurs.

C'est tous les ans une redécouverte et tous les ans un nouvel étonnement. En cette saison de renouveau, notre commune se met au diapason et se prépare à vivre au grand air des moments de partage et de convivialité. C'est ainsi que les vide-greniers ont repris, apportant une animation dominicale sous nos chers platanes. Les enfants ont quant à eux participé à la chasse aux œufs organisée par l'association « les petits écoliers ». La salle des voûtes retrouve toute sa place avec une programmation culturelle riche de 8 expositions qui se succéderont jusqu'en novembre.

Au fil des semaines et des mois, nous aurons beaucoup d'autres occasions pour nous retrouver.

Avril c'est l'ouverture d'un coin épicerie dans le café des Artistes. Nous ne pouvons que nous réjouir de voir notre village se doter d'un nouveau service de proximité. Nous comptons sur tous les azillois pour lui réserver le meilleur accueil et permettre de la sorte sa pérennisation et son développement.

Avril c'est aussi l'association Azille Sports et Loisirs qui a été retenue pour candidater dans le cadre de la 3^{ème} édition du budget citoyen mis en place par le Conseil Départemental avec son projet d'aménagement du stade. A la clé, une subvention qui couvrira tout le financement nécessaire : je vous engage fortement à voter et à faire voter vos proches d'ici le 30 avril au plus tard, sur le site internet du Département (jeparticipe.aude.fr). Continuons ensemble à imaginer un présent et un futur désirables pour notre village.

« Les fleurs du printemps sont les rêves de l'hiver racontés, le matin, à la table des anges. » Khalil Gibran.

Le maire

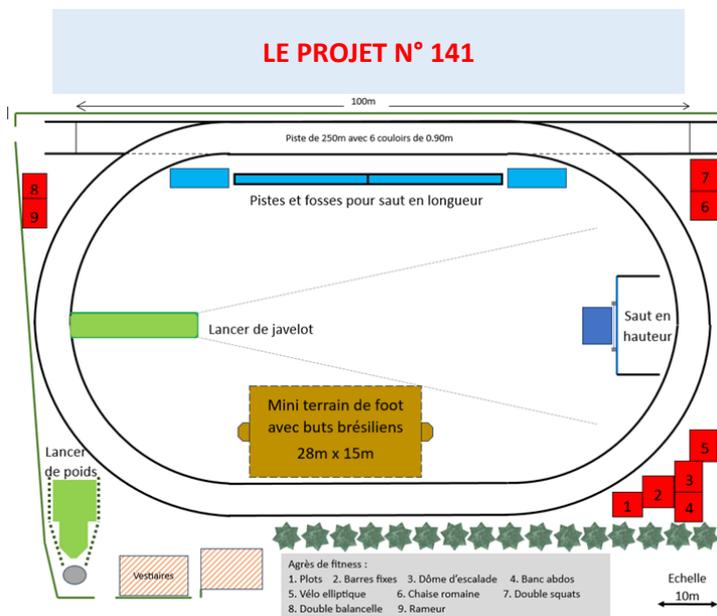


Côté Village

Agenda

- 26/04 : Trail Azille organisé par « Azille Sports et Loisirs »
- 26-27/04 : Championnat Jeu Provençal Départemental Triplette
- 02/05 : Vernissage expo Lapéna, 18h30 salle des voûtes
- 04/05 : Vide-greniers du « Comité des Fêtes »
- 18/05 : Vide-greniers des « Petits Écoliers »
- 20/05 : Conseil municipal, 18h
- 24 et 25/05 : Concours de « La Lyonnaise »
- 27/04 : Vide-greniers du « Comité des Fêtes »
- 30/05 : Fête des voisins de la « MJC »

Budget citoyen



Azille Sports et Loisirs est dans la course pour être lauréat de la 3^{ème} édition du budget citoyen proposé par le Conseil Départemental et décrocher ainsi le budget qui permettra d'aménager le stade municipal.

Pour gagner, il faut des votes, le plus grand nombre possible. Votez, faites voter vos amis, parents, enfants s'ils ont plus de 11 ans.

A la clé, des aménagements sportifs sur le stade municipal accessibles à tous.

Le vote est ouvert jusqu'au 30 avril sur le site du Département en tapant « jeparticipe.aude.fr ».

Ouverture du coin Épicerie

Le coin épicerie du café des Artistes est opérationnel. Il est ouvert toute la semaine du lundi au samedi de 7h45 à 12h30 et de 16h à 19h30 et le dimanche de 8h à 13h. Situé juste à l'entrée du café, vous y trouverez tous les produits de base. Nous nous réjouissons de cette ouverture et de l'excellente coopération entre M. et Mme FRONTÉAU et la municipalité qui a permis cette installation. Longue vie à l'épicerie !

Vernissage de l'expo des amateurs

Nous avons été très heureusement surpris de l'affluence observée lors du vernissage de notre exposition réservée aux amateurs : 15 artistes réunis pour le bonheur des yeux et de l'esprit.

Peintures, aquarelles, sculptures... autant de techniques et de sensibilités qui nous l'espérons vous transporteront dans des univers uniques.

AZILLE EXPO 04 AU 25 AVRIL
Salle des Voûtes
04 68 91 59 61
27 bis rue Pol Lapeyre

DES ARTISTES AMATEURS

Vernissage le vendredi 04 avril à 18h30

LES ARTISTES
Mad Bernard, Isabelle Caillet, Nadine Thomas, Maryse Buffart, Liliane Legalois, Margaux Ferreria, Angel Villard, Sylvie Planson, Patrick Solhais, Patrice Villeneuve, Jeremy Larcombe, Sandrine Gay, Mireille Bouvet, Roseline Rousseau.

HORAIRE D'OUVERTURE :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h/12h et 14h/17h, mercredi 9h/12h

L'expo est visible à la salle des voûtes jusqu'au 25 avril.

Exposition Bernard Lapéna du 2 au 24 mai 2025

Vernissage le jeudi 2 mai à 18h30.

Photographe de formation, éducateur de cœur et artiste plasticien par passion, Bernard Lapéna explore depuis 25 ans les frontières entre image, poésie et mémoire.

À travers une quarantaine de créations de photographies, collages, textes et assemblages, il nous livre une œuvre profondément humaine, imprimée sur aluminium.

Exposition
LAPÉNA
Des mots dans les images

2-24 mai 2025
Vernissage
Vendredi 2 mai - 18h30

Salle des Voûtes
27 Bis allées Pol Lapeyre 11700 Azille

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE
MARDI, JEUDI, VENDREDI, SAMEDI DE 9H00/1200 ET DE 14H00/17H00, MERCREDI DE 9H00/12H00



Délibérations du conseil municipal du 18 février 2025

04-2025 : Octroi d'une subvention pour les sinistrés de Mayotte

L'AMF (Association des Maires de France) a suggéré de donner une subvention pour les sinistrés de Mayotte. Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir approuver cette décision et de voter le même montant que pour les sinistrés des Alpes Maritimes soit 1000€.

Délibération prise à l'unanimité.

05-2025 : Achat de la bannière de l'Orphéon Sainte-Cécile

Cette bannière était celle de la fanfare basée au café Jalade. Elle est proposée à 800€. Le conseil décide de ne pas délibérer et demande à la majorité du conseil moins 2 abstentions et 1 voix contre, de faire estimer la bannière et de négocier le cas échéant le prix.

06-2025 : Ouverture de crédits d'investissement

Le maire demande à l'assemblée l'autorisation d'ouvrir un crédit de 2820 € au compte 2152 opération 103, ceci concernant la facture d'habillage de la nouvelle borne électrique sur les allées Pôl Lapeyre.

Décision prise à l'unanimité.

07-2025 : Subvention à l'association 30 millions d'amis

Le maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter une subvention de 900€ au bénéfice de l'association 30 millions d'amis. Cette subvention permettra de stériliser en année pleine environ une vingtaine de chats sur l'année 2025, la commune participant ainsi pour moitié.

Délibération prise à l'unanimité.

08-2025 : Autorisation au SIC pour souscrire un emprunt de 127 000€ en remplacement de celui arrivé à échéance pour financer les travaux de 2024 et années suivantes.

On fiscalise les travaux faits par le SIC via les taxes payées avec la taxe foncière. Le maire demande de pouvoir autoriser le SIC à souscrire pour le compte de la commune un emprunt de 127 000€ qui permettra de couvrir les dépenses de 2024 et des années suivantes. Il faut noter que cela n'entraîne aucune charge supplémentaire pour les habitants Il faut régulariser pour couvrir les travaux de 2024.

Délibération prise à l'unanimité.

09-2025 Fermeture d'un poste d'agent territorial

Le maire demande au conseil de fermer un poste d'agent territorial à temps complet. Il s'agit de finaliser le processus relatif au changement de catégorie d'un de nos agents en fermant le poste qu'il occupait jusqu'à présent. Cette délibération fait suite à celle prise lors du CM du 21 janvier qui avait acté la création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe.

Délibération prise à l'unanimité.

L'intégralité du PV du conseil est consultable en mairie

Permis De Louer



Le permis de louer est mis en œuvre sur la commune à partir du 1^{er} mai 2025. Vous êtes concerné si vous louez un appartement, que vous soyez bailleur privé ou agence immobilière.

Notre objectif est de nous assurer en commençant par le centre ancien du village et les écarts, que les logements proposés à la location sont dignes et répondent à tous les critères de la loi en matière de sécurité, énergie, respect des normes sanitaires.

La documentation jointe à ce numéro vous donnera toutes les explications nécessaires.

Remise du livret citoyen

C'est dans la salle du conseil municipal que le 11 avril, le maire a remis à 10 jeunes de la commune le livret du citoyen.



Ce livret se compose de deux axes majeurs : les principes fondamentaux de la République et les droits et devoirs civiques liés à la majorité. Les principes fondamentaux de la République sont explicites et détaillés dans le livret, permettant ainsi aux jeunes citoyens de comprendre et de s'approprier les valeurs fondamentales de notre pays. Les droits et devoirs civiques sont également présentés de manière claire et accessible, offrant ainsi aux jeunes des informations essentielles pour exercer pleinement leur citoyenneté.

Cette cérémonie s'est conclue par un pot. Outre le livret chaque jeune s'est vu remettre un chèque Cad'Hoc d'une valeur de 100 euros offert par la municipalité.



Etat civil

Décès

Le 19 mars 2025 est décédée **Cosimine JORDI** née le 26 septembre 1933 à Sannicola (Italie)

Toutes nos condoléances à ses enfants et petits-enfants et amis.

La famille nous prie d'annoncer le décès de

Jean-Louis DEL BUEY survenu le mercredi 19 mars 2025 à Marseille.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Information presse régionale

Nous avons reçu une mise en garde émanant du journal l'Indépendant. En l'espèce nous n'avons pas le droit de copier-coller l'intégralité d'un article (qu'il soit gratuit ou payant) ou de publier la capture photo d'un article ou d'une page de L'Indépendant comme de tout autre journal. Il s'agit d'un délit : le contrevenant risquerait de devoir payer des droits d'auteur au titre. Nous pouvons promouvoir les articles de l'Indépendant dans nos réseaux mais seulement en partageant un lien.

En substance nous continuerons à vous informer de la parution d'un article dans la Presse Quotidienne Régionale qui concerne le village mais sauf à être abonné, vous ne pourrez plus lire l'article dans son intégralité.

Adoptez un composteur

Carcassonne Agglo s'engage : vous pouvez bénéficier d'une mise à disposition de composteur pour 30€.

1) Aller sur le site du Covaldem11 pour remplir le formulaire afin de réserver un composteur et ensuite le retirer dans un écocentre.

2) Pour les personnes sans adresse mail ou sans internet il est nécessaire d'appeler le Covaldem11 au 04.68.11.97.00 afin de réserver le composteur et le retirer dans un écocentre.

Il est aussi possible de se faire prêter un petit broyeur.

Déclaration des revenus 2024

la campagne de déclaration des revenus 2024 commence aujourd'hui en ligne. Certains usagers ont déjà reçu la version papier. Un conseiller des finances publiques sera présent dans les locaux de Maison France Services à Peyriac le **lundi 28 avril sur rendez-vous uniquement** pour aider les usagers dans cette démarche. Vous pouvez appeler le **04.68.11.95.61** pour un rendez-vous.



*Dans la limite des stocks disponibles

TOUT SAVOIR SUR LE COMPOSTAGE RENSEIGNEMENTS, INFOS PRATIQUES

WWW.COVALDEM11.FR
Tél. 04 68 11 97 00

PRÊT DE PETITS BROYEURS DOMESTIQUES



GRATUIT

À retirer dans votre écocentre

De Carcassonne Agglo, sauf Villemoustaussou et Carcassonne Lafajolle du lundi au vendredi

Formation obligatoire avant emprunt

04 68 11 97 00

accueil@covaldem11.fr

Covaldem11
Collecte et Valorisation
des Déchets Ménagers de l'Aude